



SAUVETEURS À 4 PATTES

Année 2008 no 1

30 juin 2008

NOUVEAU TRIMESTRIEL

À vous tous, amateurs de chiens de recherche et sauvetage.

Depuis plusieurs années, le programme de gestion des bénévoles en recherche et sauvetage de la Sûreté du Québec voit à l'encadrement des marcheurs.

De façon sporadique les équipes canines bénévoles étaient utilisées dans certains districts sans qu'aucun standard de qualification n'existe.

En 2005, pour la première fois, à la table de concertation de la Sûreté du Québec, on discutait de l'utilisation des équipes canines bénévoles.

Bien que cette idée ait été reçue avec certaines réti-

cences, elle a fait du chemin grâce à la détermination de certaines personnes et à l'ouverture d'esprit des autorités de la Sûreté du Québec, en particulier certains coordonnateurs policiers et techniciens en recherche et sauvetage.

Depuis peu, la Sûreté du Québec et le Ministère de la sécurité publique ont décidé de mandater l'Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage (AQBRS) pour voir à l'encadrement des équipes canines en recherche et sauvetage.

C'est pourquoi, j'ai pensé mettre sur pieds un trimestriel afin que les maîtres-chiens bénévoles puissent se connaître et échanger



sur leurs expériences personnelles et leurs réussites.

Mon souhait est que vous participiez activement à la rédaction d'articles qui peuvent intéresser les autres maîtres-chiens bénévoles du Québec. Faites-vous connaître et parlez-nous de votre organisme.

Guy Lapointe

QUI-SUIS-JE?

J'ai joint le groupe bénévole **Sauvetage Canada Rescue** en 1991. Thorn et moi avons été certifiés comme équipe opérationnelle.

En 1993, afin de me concentrer uniquement sur le travail des équipes canines, j'ai fondé mon propre organisme, **Sauvetage canin des Laurentides**.

Depuis ce temps, plusieurs membres se sont succédés et ils ont participé à plus de 54 opérations de recherche et sauvetage.

Nos chiens sont principalement formés pour la recherche en forêt mais nous expérimentons la recherche de décombres, la recherche de noyés et la recherche d'avalanches.

Je suis heureux de pouvoir compter sur la participation active des 17 membres de l'équipe.

Dans le cadre du programme du ministère de la sécurité publique, je suis actuellement coordonnateur bénévole du district Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière.

Guy Lapointe

Dans ce numéro :

Qui suis-je?	1
Les équipes bénévoles	2
Les standards canins	2
Recherche de noyés	3
Article intérieur	4
Article intérieur	5
Article intérieur	6

Sommaire :

• Éditorial:

Des équipes canines bénévoles qui ont fait leurs preuves.

Standards canins:

Des discussions sont présentement en cours.

Recherche de noyés:

Est-ce le chien qui a trouvé?

ÉDITORIAL

Les équipes canines bénévoles

Partout au Canada, les équipes canines bénévoles en recherche et sauvetage ont fait leurs preuves. Dans la plupart des provinces, un programme d'accréditation a été mis sur pieds.

Ici, la Sûreté du Québec a officiellement reçu le mandat des opérations de recherche et sauvetage à la fin des années 90. Depuis ce temps, on a vu à l'encadrement des bénévoles qui effectuent des recherches en ligne. Le programme a permis l'encadrement des bénévoles compétents. Il a également permis d'améliorer grandement l'efficacité des techniques de recherche au sol.

La création de l'Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage (AQBRS) a nécessité beaucoup de temps et d'énergie.

Ce n'est donc qu'en 2005 qu'on parlait

de la première fois de l'utilisation des équipes canines bénévoles. On avait rejeté cette ressource du revers de la main malgré que plusieurs participants policiers croyaient en nous.

Une rencontre avec les autorités de la Sûreté du Québec a permis une certaine ouverture d'esprit. On demandait aux responsables des 3 équipes canines présents à la table de concertation de s'asseoir ensemble et d'uniformiser nos techniques d'enseignements et d'en venir à des standards communs.

Un travail de consultation s'est alors amorcé. Christine Déry de **Recherche et sauvetage Québec Métro**, Carol Namur de **Sauvetage Canada Rescue** et moi-même avons entamé des discussions. Nous avons vite réalisé que nos standards étaient relativement semblables mais que la façon

de les atteindre était quelque peu différente.

« Nos chiens ne savent pas qu'ils sont bénévoles »

Depuis plusieurs années, les équipes canines bénévoles ont prouvé qu'elles pouvaient faire le travail. Des milliers d'heures sont consacrées annuellement à l'entraînement des chiens et à la formation des maîtres et de leurs chiens. L'ouverture d'esprit des autorités policières est une excellente occasion de le démontrer. Par contre, il faut s'assurer de rencontrer des standards de haut niveau.

Guy Lapointe

LES STANDARDS CANINS

Au début des années 90, les changements majeurs qui ont été apportés au programme de protection civile du Québec ont causé un énorme retard dans l'évolution des ressources. Les efforts mis en commun sont alors devenus des efforts individuels. Plusieurs équipes se sont formées et quelques-unes ont survécu. Il en est de même pour les équipes canines bénévoles. La barre était très haute car n'importe qui pouvait s'improviser maître-chien et les autorités n'avaient aucun moyen de connaître les compétences de ces équipes.

Devant l'ouverture d'esprit de la Sûreté du Québec en 2005, il devenait primordial d'établir des standards de formation et d'accréditation des équipes canines bénévoles. Le gestionnaire d'une recherche doit connaître les compétences d'une équipe canine avant de l'envoyer sur le terrain. Deux questions fondamentales étaient soulevées: Quelle serait l'évaluation de la probabilité de détection de l'équipe mais encore plus important, l'équipe allait-elle se perdre dans le bois.

C'est pourquoi, en octobre 2007, nous avons amorcé des discussions afin d'uniformiser nos formations et accréditations. À la demande des autorités, les discussions se font actuellement à 3 mais déjà, plusieurs autres équipes à travers le Québec ont démontré leur intérêt dans le programme.

Nous devons être conscients que la méthode principalement utilisée par les équipes canines bénévoles est le *flair*. C'est donc sur cette technique que nous nous penchons actuellement. Nous demeurons tout de même ouverts à d'autres techniques qui seront évaluées selon des standards existants.

En janvier 2008, j'ai fait parvenir à la Sûreté du Québec une copie des standards de mon organisme et ceux de **Québec Secours**. Bien que ma démarche n'ait pas fait l'unanimité, elle a été accueillie favorablement par les responsables de la division des mesures d'urgence du service de police. Le ministère de la sécurité publique a alors mandaté l'AQBRS pour voir à l'uniformité de la formation et de l'ac-



créditation des équipes canines bénévoles. L'AQBRS devra s'appuyer sur des évaluateurs qui agiront en son nom.

Les opérations de recherche et de sauvetage demeureront toujours des opérations policières. On nous avise que la barre sera maintenue haute. Contrairement aux marcheurs, nos équipes canines travaillent généralement de façon autonome, ce qui ne peut certifier au responsable de l'opération que le travail a bien été fait. Bien que nos chiens ne soient pas des machines, nous sommes assurés que nos équipes sont en mesure de faire le travail.

EN QUOI CONSISTENT LES STANDARDS

A la suggestion des autorités de la Sûreté du Québec, des représentants des 3 équipes participant à la table de concertation du programme de gestion des bénévoles se sont rencontrés au début du mois d'octobre 2007.

Les personnes présentes étaient:

Christine Déry — **Recherche et sauvetage Québec Métro**

Carol Namur — **Sauvetage Canada Rescue**

Guy Lapointe — **Sauvetage canin des Laurentides**

Nous sommes tous d'accord sur l'importance de la tenue d'un journal de bord (logbook) et la vaccination annuelle des chiens.

Il a été entendu que pour être qualifiée d'opérationnelle, une équipe doit avoir complété 4 tests. D'ailleurs, lors de la rencontre de la table sectorielle du ministère de la Sécurité publique tenue le 31 mai 2008, le représentant de la Sûreté du Québec a annoncé que seuls les chiens respectant ces standards seraient désormais acceptés sur des opérations de recherche.

Le ministère de la sécurité publique du Québec et la Sûreté du Québec n'ont nullement l'intention de voir à l'accréditation des équipes canines bénévoles. Ils s'en remettent plutôt à l'AQBRS qui devra nommer des évaluateurs.

Comme dans plusieurs aspects de la recherche et du sauvetage, l'AQBRS est appelée à jouer un rôle de premier plan.

Bien sûr, avait d'être autorisée l'équipe doit satisfaire aux normes de l'organisme auquel il appartient et avoir

complété les cours théoriques exigés.

Les tests imposés aux équipes sont les suivants:

400 mètres — Recherche rapide

Ce test s'effectue de jour avec une seule « victime ».

800 mètres — Recherche rapide

Ce test s'effectue de nuit avec 2 « victimes »

40 acres — Quadrillage

Ce test s'effectue dans un boisé. L'équipe doit retrouver 2 « victimes » ou plus

40 acres — Quadrillage

Ce test qui était autrefois de 160 acres a été modifié afin de respecter les règles enseignées. Il constitue le test final. Il met en application toutes les connaissances acquises depuis le début de la formation. Le but est également de retrouver 2 « victimes ou plus »

Nous avons convenu que le premier test serait fait à même l'organisme à laquelle l'équipe appartient à moins d'une demande d'assistance. Afin d'assurer la transparence et les compétences de l'équipe évaluée, les 3 autres tests seront faites conjointement avec les autres équipes. Les tests seront faits par des évaluateurs nommés par l'AQBRS.

Il nous reste du travail à faire mais nous devrions bientôt conclure nos discussions.

L'évaluation conjointe est déjà mise en application depuis 2005.

La mise en application des standards permettra aux policiers de connaître

les compétences des équipes canines déployées sur les opérations de recherche.

Nous envisageons d'identifier le niveau de compétence des équipes par une insigne placée sur le dossard du chien.

Un comité doit être mis sur pied pour assurer la mise en application de cette mesure. Ce comité doit inclure un représentant des organismes suivants:

Ministère de la sécurité publique

Sûreté du Québec

Représentants des équipes canines bénévoles

Représentant de l'AQBRS

Lors des dernières opérations de recherche, les policiers de la Sûreté du Québec ont démontré qu'ils voulaient faire confiance aux équipes canines bénévoles et celles-ci ont livré la marchandise. Les segments de recherche assignés comportaient 4 coordonnées GPS. L'équipe devait effectuer un ratissage à l'intérieur de ces 4 points. A leur retour au poste de commandement, les maîtres-chiens remettaient leurs GPS au cartographe de la Sûreté du Québec qui vérifiait l'efficacité de l'équipe.

Je tiens à remercier les autorités responsables de la confiance qu'elles démontrent envers nous. Sans s'enfarger dans les fleurs du tapis, nous viendrons bientôt à l'établissement de normes, ce qui assurera un service de qualité.

Guy Lapointe

UN CHIEN A-T-IL TROUVÉ UNE PERSONNE NOYÉE

Berthierville, mai 2008

Une chaloupe est trouvée au large avec un chien à bord. Les plongeurs de la Sûreté du Québec effectuent quelques jours de recherche.

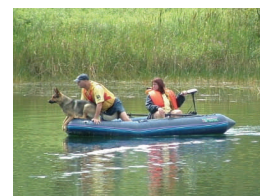
A la demande de la famille, Gérald Marcil de Sauvetage canin des Laurentides et son Berger-Allemand Garot effectuent des recherches sur le fleuve.

Après quelques heures, Garot donnait des indications à un endroit précis.

En soirée, à la demande de la famille, les plongeurs de la Sûreté du Québec effectuaient des fouilles dans le secteur immédiat. Ils ont retrouvé le corps du disparu environ 40 mètres en amont de ce point.

La recherche de noyés à l'aide de chiens est un discipline encore trop

méconnue. L'indication du chien est difficile à confirmer sans la collaboration de plongeurs.



Gérald Marcil et Garot

SAUVETEURS À 4 PATTES

Téléphone : (450) 530-7804
Messagerie : sauvetagecanin@videotron.ca

Partagez vos expériences...

Traducteur
anglophone
recherché

Vous avez aimé. Vous croyez en l'importance d'une bonne communication, aidez-moi à améliorer cet outil de communication. Faites-moi part de vos bons coups. Faites-vous connaître. Faites-moi parvenir des articles, des photos, des idées de lecture, des questions, etc...

Faites parvenir ce bulletin à tous les amateurs de chiens de recherche et sauvetage que vous connaissez

IDÉE DE LECTURE

Bien sûr, peu d'ouvrages français n'existent. Jusqu'à ce qu'un de nous se mette à l'écriture, nous devons nous contenter d'excellents bouquins anglophones.

Je pense plus particulièrement au livre:

Search and rescue Dogs, Training methods

C'est un excellent outil de référence que chaque maître-chien de recherche et sauvetage « doit » lire.

